

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

5037

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BELFADLA ABDELLAHIM

Date de naissance :

03.02.1960

Adresse :

240 SIM BOUZID EL JADIDA

Tél. :

0661165395

Total des frais engagés :

141,83

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Nadia AMAROUCH  
Spécialiste O.R.I.  
Chirurgie Cervico-Facial  
26, Rue des Tabors - Oasis  
CASABLANCA  
Tél: 05 22 20 23 27

Date de consultation :

20/10/2022

Nom et prénom du malade :

CHAHID EP BELFADLA ZAHRA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Vestige

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 20/10/22

Signature de l'adhérent(e) :

DR NADIA AMAROUCH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
14/05/2024	R. O.R. Facial	5	400,00	INPE Dr. Nadia AMAROUCHE Spécialiste O.R.L. Chirurgie Cervico-Faciale 20 Rue des Tabors - Oasis CASABLANCA	
				INP : 101108504	

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# Docteur Nadia AMAROUCH

SPECIALISTE OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE  
CHIRURGIE CERVICO-FACIAL

DIPLOMÉE EN PHYSIOPATHOLOGIE ET EXPLORATION  
DES FONCTIONS NEURO-SENSORIELLES O.R.L

Officier Médecin (ER) des Forces Armées Royales

Ancienne Résidente du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'OTO-NEURO-PHYSIOLOGIE

Sur Rendez - Vous

الدكتورة نادية أماروش

اختصاصية في أمراض وجراحة

الأذن - الأنف - الحنجرة - الوجه والعنق

طبية ضابطة (م) بالقوات المسلحة الملكية

مقيدة سابقاً بالأكاديمية الطبية بباريس

عضوة بالأكademie الدولية لفيزيولوجيا الأذن والدماغ والجهاز العصبي

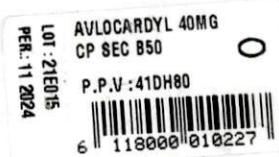
بالموعود

20/10/2022

Casablanca, le : ..... الدار البيضاء، في :

## Madame CHAHID EP BELFADLA ZAHRA

Allergies connues  
RAS



MELATONINE 2 MG

1 Comprimé le soir après le repas pendant 2 semaines , puis 2 Comprimés le soir pendant 2 semaines , puis 3 Comprimés le soir pendant 1 mois

41.80

AVLOCARDYL

1/4 Comprimé le matin, 1/4 Comprimé le soir pendant 2 mois



Cette prescription comporte 2 spécialités

Barcode  
101108504

cabinetorlna@outlook.com

05 22 98 23 26, زنقة طابور - طريق الوازيس - الوازيس - الدار البيضاء - الهاتف : 27

26, Rue des Tabors - Route de l'Oasis - Oasis - Casablanca - Tél.: 05 22 98 23 27

INPE : 101108504